

DU 9 AU 21
OCTOBRE
2023

100% GRATUIT

adoptez le compostage



DISTRIBUTION
SUR GARDONNENQUE

L'AGGLO
VOUS OFFRE
UN COMPOSTEUR OU
UN LOMBRICOMPOSTEUR

DIONS DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération* entre 2023 et 2026.**

Le déploiement sur Gardonnenque a lieu du 9 au 21 octobre 2023.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole*.



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



L'Agglo vous offre un composteur.
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2023.

QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

🕒 **Lundi 9 et Mardi 10 octobre : 17h-19h**

📍 **Cantine scolaire**
rue de l'église

i Vous avez un empêchement ?

Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 21 octobre !



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT



i Le saviez-vous ?

La commune de Dions est équipée également d'un site de compostage partagé situé parking Rossignol, à l'angle des rues de Russan et Briand.

UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)
de Nîmes Métropole :
dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54

